

Eco-pâturage

Brest métropole a mis en œuvre depuis 2018 un mode de gestion de ses espaces verts à la fois innovant et ancestral : l'éco-pâturage. Ecologique, vecteur de lien social, l'éco-pâturage vient compléter le travail quotidien des jardiniers de la métropole.



La gestion des espaces verts en éco-pâturage est mise en place sur des zones de pâture délimitées par des clôtures. Le cheptel de moutons (subdivisés en petits groupes) est installé selon un calendrier de rotation par zone pendant une période de une à deux semaines avant d'être déplacés vers un autre site.

Complémentaire au travail des agents, ce mode de gestion permet aussi une gestion naturelle des espèces végétales invasives et contribue à restaurer la biodiversité de ces milieux, tout en réduisant l'empreinte carbone de l'activité d'entretien des espaces verts.

Pourquoi des moutons ?

Le choix du mouton a été fait pour des raisons d'absence de nuisance (olfactive et sonore) pour les riverains. Race anglo-écossaise, le scottish black face est un mouton connu pour son caractère paisible et sa capacité à résister aux intempéries. Sa laine très épaisse le protège de l'humidité et des vents forts, ce qui permet d'éviter la construction d'abri sur zone. Un espace de refuge hivernal (ou pour des mises-bas) est prévu par la collectivité sur le territoire de la métropole.

Ces animaux méritent l'attention de chacun : il vous est demandé de ne pas nourrir ni toucher les moutons, de ne pas chercher à entrer dans l'enclos en leur présence et surtout, de veiller à tenir les chiens en laisse.

Liste des espaces concernés en 2019 :

- > Brest – Saint Pierre : Espace de la Salette, Espace Thibaudet, Arc'Hantel, Eole
- > Brest – Quatre Moulins : Frégate la Boussole, Kerraros, zone verte de Mesdoun
- > Brest – Lambézellec : Bois de la Brasserie
- > Brest – Les rives de Penfeld : Pelouses des rives et plaine de Raozoc
- > Brest – Saint Marc : Rampe du vieux bourg
- > Brest – Bellevue : Jardin de Provence, Plateau rue de Vannes, Plaine Borgnis Desbordes
- > Guilers : Jardin de la gare, bois de Keroual, bois de Kermengleuz
- > Guipavas : Saint Thudon, Keraliou Ribeuze, Keravilin, terrain rue Edmond Rostand
- > Gouesnou : Rond point Charles de Gaulle
- > Plouzané : Espace Jacques Brel, Espaces Jacques Prévert
- > Plougastel-Daoulas : Jardin de Goarem Goz, parking du pont Albert Louppe
- > Le Relecq-Kerhuon : La coulée verte

Dernière mise à jour le : **20 juin 2019**



HÔTEL DE METROPOLE

24, rue Coat-ar-Guéven - CS 73826
29238 BREST CEDEX 2
Tel. : 02.98 33 50 50
www.brest.fr

Accueil au guichet :

Lundi au Vendredi : 7h45 à 18h30 (17h30 pendant les vacances scolaires)

Accueil téléphonique au 02 98 33 50 50

Lundi au Vendredi : 8h /18h

Samedi 8h30/12h30

Hôtel de ville de Brest

2, rue Frézier - CS 63834
29238 Brest cedex 2
Tel. : 02.98 00 80 80
www.brest.fr

Accueil téléphonique :

Ce site utilise des cookies pour favoriser votre navigation et enrichir les contenus qui vous sont proposés.
Vous pouvez néanmoins les désactiver à tout moment si vous le souhaitez.

[Mentions légales](#)

OK, tout accepter

Personnaliser